



MAIRIE  
DE  
**VILLEDIEU**  
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50  
Télécopie : 04.90.28.96.82

## CONVOCATION

### Conseil municipal exceptionnel

Madame, Monsieur,

Comme évoqué lors du précédent Conseil Municipal le 21/11/2022 et suite aux préconisations de la trésorerie, le Conseil Municipal doit se réunir afin de débattre du reversement de la taxe d'aménagement. Aussi un Conseil Municipal extraordinaire doit être organisé. Je vous prie de bien vouloir assister à la **réunion du Conseil Municipal** qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, le :

**Mardi 6 décembre 2022 à 13h30**

Comptant sur votre présence, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

#### Ordre du jour :

- Délibération concernant le reversement de la taxe d'aménagement pour l'exercice 2022
- Délibération concernant le reversement de la taxe d'aménagement pour l'exercice 2023
- Délibération de décision budgétaire modificative concernant l'ouverture de crédit pour l'ordinateur portable
- Délibération décision modificative budgétaire concernant le reversement de la taxe d'aménagement pour l'exercice 2022
- Délibération décision modificative budgétaire concernant des dépréciations de créances

A Villedieu, le 1<sup>er</sup> décembre 2022

Monsieur le Maire,



Joël BOUFFIES.

---

#### POUVOIR

Je soussigné(e).....donne pouvoir à :

- pour me représenter à la réunion du conseil municipal du 06/12/2022
- d'émettre tout vote et signer tout document

Fait à :

Le :

Signature :